



HAL
open science

L'infidélité conjugale : individualisation de la vie privée et genre

Marie-Carmen Garcia

► **To cite this version:**

Marie-Carmen Garcia. L'infidélité conjugale : individualisation de la vie privée et genre. *Enfances, Familles, Générations*, inPress. halshs-01856059

HAL Id: halshs-01856059

<https://shs.hal.science/halshs-01856059>

Submitted on 9 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enfances Familles Génération

Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine

29 | 2018 :

Les temps des familles

Articles Hors thème

L'infidélité conjugale : individualisation de la vie privée et genre

Conjugal infidelity : individualization of privacy and gender

MARIE-CARMEN GARCIA

Résumés

Français English

Cadre de la recherche : Cet article propose un approfondissement des thèses de l'individualisation de la vie privée comme explication de l'infidélité conjugale. Il propose une analyse tenant compte des milieux sociaux où se diffusent prioritairement les représentations du « soi authentique » (les classes intermédiaires-supérieures) et du genre.

Objectifs : L'objectif principal de ce texte est de montrer que l'individualisation de la vie privée et le modèle de l'amour romantique trament les doubles vies, mais que celles-ci prennent appui sur un modèle familial traditionnel porté par les hommes.

Méthodologie : Nous avons réalisé trente-neuf entretiens biographiques enregistrés d'une durée de trois à six heures. Nous avons retenu des personnes qui ont ou ont eu une relation extraconjugale de plus de deux ans, de manière régulière. Une analyse de blogues a également été réalisée.

Résultats : Les logiques sociales de l'extraconjugalité se rapprochent de celles des séparations aux mêmes âges et dans les mêmes milieux sociaux. Cependant, les ressorts des parcours conjugaux caractérisés par une liaison clandestine durable sont singuliers en termes de genre.

Conclusions : La quête d'un « soi authentique » dans les relations clandestines existe chez les hommes et les femmes. En revanche, ces dernières adhèrent prioritairement au modèle contemporain de l'amour romantique alors que les hommes sont, eux, porteurs d'un modèle familial traditionnel qui suppose l'indissolubilité de la famille. Dans ces liaisons qui durent plusieurs années, les représentations des femmes tendent à se rapprocher de celles des hommes.

Contribution : Cet article contribue à un approfondissement des analyses – rares – de l'infidélité conjugale. Il montre que l'individualisation qui prévaut à la quête de « soi » dans un amour hors du couple officiel est genrée.

Research framework : This article expands our knowledge of the individualization of privacy as an explanation for conjugal infidelity. Its analysis takes into account social circles where the upper-intermediate class of the "authentic self" and gender representations are revealed.

Objectives : The main objective of this work is to show how the individualization of private lives and the romantic love model fosters a double-life based on a traditional family model which is largely borne by men.

Methodology : We conducted thirty-nine recorded biographical interviews ranging in length from one to three hours. We interviewed individuals who have, or had, regular extra-marital relationships for more than two years. An analysis of blogs was also conducted.

Results : The social logic of extramarital affairs is close in nature to divorce in terms of age groups and social surroundings. However, the results of extra-marital affairs characterized by sustained clandestine liaisons are singular when it comes to gender.

Conclusion : The quest for an "authentic self" in clandestine relationships is real for both men and women. However, the latter adhere more to the contemporary model of romantic love while men prefer the familial and traditional model—meaning the indivisibility of the family. In relationships which last over a period of many years, women's representations are closer to those of men.

Contribution : This article contributes to expanding the rare analyses of conjugal infidelity. It shows how a gendered individualization prevails as a "self-quest" in extra-marital love affairs.

Entrées d'index

Mots-clés : extraconjugalité, famille, individualisation, genre

Keywords : conjugal infidelity, family, individualization, gender

Texte intégral

Introduction

- 1 L'exigence de fidélité comme valeur fondamentale du couple a significativement augmenté parmi les Européens de 1980 à 2000 (Schweisguth, 2010). Cependant, la situation de non-exclusivité sexuelle est plutôt fréquente. En effet, en France, 34 % des hommes et 24 % des femmes déclaraient en 2006 avoir vécu au moins une période de relations parallèles. Ces proportions augmentent fortement avec le nombre de partenaires au cours de la vie entière (Bajos et Bozon 2008). Cela dit, l'infidélité conjugale a été rarement construite en objet sociologique. Le constat fait à ce propos par Annik Houel en 2007 demeure d'actualité :

« La sociologie, bien qu'elle prenne en compte des phénomènes relevant de

la sphère du privé, en particulier de la famille, a donc laissé le champ libre à la science qui est censée être la spécialiste de l'intime, la psychologie. Et la psychologie a occupé en effet peu à peu tout le terrain : le conseil conjugal et les thérapies de groupe ou individuelles, qui lui sont liées, s'appuient sur les éléments que la théorie psychanalytique apporte à la compréhension de l'amour » (Houel, 2007 : 21).

- 2 Néanmoins, des travaux sociologiques ont traité l'extraconjugalité comme fait social. Ils l'ont prioritairement abordée comme effet du processus d'individualisation¹ dans la vie privée et se sont fondés sur les problématiques du « soi multiple » (Elster, 1985). Ces recherches conçoivent l'infidélité conjugale comme une réponse individuelle à des dissonances entre l'identité statutaire (« zone » qui comprend la définition de soi en termes de places, de rôles, de statuts) produite dans le couple officiel et l'identité intime (« zone » la plus profonde à laquelle l'individu se réfère pour se définir comme personne)² qui demanderait à s'exprimer dans le couple adultère (Singly, 1996 ; Vatin, 2000 ; Singly et Vatin, 2005 ; Le Van 2010). Les individus infidèles construiraient un « monde à eux », s'extirpant des conventions sociales. Ils rechercheraient des satisfactions personnelles dans des vies amoureuses parallèles, qu'il s'agisse de la résolution d'une insatisfaction dans le couple ou bien d'une éthique hédoniste revendiquée. L'infidélité serait alors une réponse individuelle à une « crise de soi ». Cette « réponse » est analysée comme provisoire : la concurrence entre les relations se renforcerait au fil du temps, rendant difficilement gérable la double vie³. Les individus seraient conduits soit au repli exclusivement conjugal, soit à la rupture de la relation du couple officiel (Pagès, 2008 : 31). Et, lorsque les individus s'installent dans la double vie, on considère qu'il s'agit d'une « non-réponse » à la « crise » qui se verrait alors prolongée par des souffrances morales : « dans la mesure où les deux relations – officielle et clandestine – sont affectivement investies, ils [les « infidèles »] se retrouvent en effet confrontés à la double contrainte du “ni avec toi, ni sans toi”. La plupart du temps, tirillés entre deux alternatives concurrentes, ils ne parviennent pas à faire un choix » (Le Van, 2010 : 70).
- 3 Pourtant, il existe des liaisons qui perdurent plusieurs années, ne s'achevant qu'avec la mort ou la maladie de l'un des partenaires clandestins et où la question du « choix » ne se pose plus ou peu. En outre, l'amour, la sexualité, les représentations de soi et du couple sont fortement sexués (Alison et Risman, 2013 ; Bozon, 2001 ; Dafflon, 2006 ; Dayan-Herzbrun, 1982 ; Diter, 2015 ; Illouz, 2012 ; Simon, 2004) et il semble pertinent d'en tenir compte dans l'analyse de l'extraconjugalité. Par ailleurs, bien que très diffusées dans nos sociétés, les représentations du couple comme lieu de « construction de soi » (Berger et Kellner, 2007) ne concernent pas tous les milieux sociaux de manière homogène. Elles sont particulièrement présentes à l'intérieur des catégories sociales intermédiaires et supérieures, là où s'érige l'idéologie de l'individualisme contemporain (Blöss, 2002) et de l'intériorité (Garcia, 2011). En effet, l'introspection et la réflexivité propres à la « quête de soi » sont valorisées et cultivées plutôt dans les milieux à fort capital culturel (Bourdieu, 1979).
- 4 En distinguant les infidélités durables des infidélités « occasionnelles », en tenant compte des milieux sociaux et du système social de genre⁴, cet article propose un approfondissement des analyses de l'extraconjugalité fondées sur les théories de l'individualisation. Prenant appui sur une enquête qualitative menée en France, il s'agit de montrer que les discours sur le « soi en crise », le couple et la famille chez les « infidèles » sont sexuellement différenciés et que les normes et valeurs masculines dominent les doubles vies. Le texte est structuré en trois parties. La première présente l'objet, l'enquête et la construction du matériau. La

deuxième est consacrée à l'analyse contextualisée du discours des individus sur la « crise de vie privée ». La troisième s'intéresse aux représentations sexuellement différenciées de l'engagement conjugal et familial.

Construire l'infidélité conjugale en objet sociologique

Une dérogation aux normes d'exclusivité sexuelle et affective

⁵ Si l'adultère n'est plus un délit en France, le code civil oblige les époux à la fidélité (bien que celle-ci ne soit pas définie),⁵ mais, bien évidemment, pas les couples cohabitant hors mariage⁶. Cela pose la question de la pertinence de différencier ou non dans notre enquête les individus mariés et les individus cohabitant hors mariage. L'institution matrimoniale est aujourd'hui « une simple formalité à laquelle le couple se résout par commodité sociale » (Roussel, 1980 : 1029). Cela dit, François de Singly avance l'idée que la différence la plus importante entre le concubinage et le mariage est que ce dernier « est là pour ceux et celles qui voudraient que leur identité soit moins éclatée entre leurs soi multiples » (Singly, 1996 : 226). Ainsi, nous considérons que bien que le mariage ne soit plus la clef de voûte de l'institution familiale, il représente un engagement individuel institutionnalisé qui peut avoir des effets spécifiques (et ne pas prendre cet engagement en aurait aussi) sur les représentations de la fidélité. Par ailleurs, la « non-exclusivité sexuelle » ne couvre pas la notion « d'infidélité » : l'échangisme ou le pluripartenariat consenti (Combessie, 2014) au sein d'un couple constituent des situations de non-exclusivité sexuelle qui ne renvoient pas à « l'infidélité ». Même si cette notion n'a pas de définition stricte⁷, elle implique en effet que les relations intimes (sexuelles ou affectives) hors du couple soient cachées au partenaire officiel. Elle dépasse également le rapport sexuel lorsqu'elles sont au principe d'un divorce : « le lien de l'époux et de sa maîtresse, ou de l'épouse et de son amant, est composé d'un alliage entre intimité physique et sentiment amoureux » (Nagy, 2005 : 77).

⁶ À partir de ces constats, les analyses proposées ici s'attachent au développement d'une relation affective durable et intense comprenant des rapports sexuels (rapports physiques entre des partenaires relevant de l'érotisme et pouvant conduire à des orgasmes) avec un-e partenaire de l'autre sexe non officiel-le et à l'insu du ou de la partenaire officiel-le dans le cadre d'unions hétérosexuelles⁸ stabilisées et fondées sur l'exigence (implicite ou explicite) d'exclusivité amoureuse et sexuelle. Comme l'amour n'est pas objectivable (Grelley, 2007), nous avons suivi William I. Thomas et Dorothy S. Thomas (1928) qui expliquent que si les individus définissent leurs situations comme réelles, elles sont réelles aussi dans leurs conséquences. Dit autrement, si des personnes disent aimer leur partenaire clandestin, cela a de réels effets sociaux. Nous avons donc pris les déclarations d'amour (envers leur partenaire caché) de nos interviewé-e-s pour vraies.

Récits intimes : la construction du matériau

- 7 Les amours clandestines sont par définition secrètes. Cela implique une particulière difficulté pour rencontrer des personnes disposées à apporter leur témoignage (Le Van, 2010 ; Beltzer et Bozon, 2006). Examiner les pratiques intimes cachées confronte la production des données aux frontières sociales, symboliques et psychiques qui séparent la « vie publique » de la « vie privée » sachant que ce qui relève du privé ou du public est conçu différemment selon les milieux sociaux et culturels (Hall, 1971). Le droit français lui-même peine à définir la « vie privée » autrement que par une tautologie : « Est privé ce qui n'est pas public » (Rigaux, 1990 : 7.) Avec guère plus de précision, la doctrine définit habituellement la vie privée comme la sphère d'intimité des individus⁹. Du point de vue philosophique, André Lalande (2002) considère que la vie privée renvoie à ce qui est « caché » ou « profond » chez un individu. Le juriste Alan F. Westin explique, quant à lui, que la vie privée est ce « privilège des individus ou des groupes [...] de déterminer pour eux-mêmes, quand, comment et dans quelle mesure l'information les concernant sera communiquée à d'autres » (Westin, 1967 : 3). Ces approches conduisent l'économiste Stéphanie Arnaud (2007) à définir la « vie privée », comme étant caractérisée par les logiques de l'autodétermination et de la maîtrise informationnelle sur les données personnelles. Ces réflexions se rejoignent en l'idée que le privé et l'intime concernent ce qui est jugé devoir être mis à l'abri du regard des autres.
- 8 La problématique du secret qui caractérise l'extraconjugalité questionne également les relations de pouvoir qui se trament autour du « dire » et du « non dire ». En effet, comme l'a montré Jean Jamin à propos des sociétés lignagères : « Toute parole, tout discours, qu'il soit tenu ou retenu, met en place et en scène des groupes ou des catégories sociales qui sont dans un rapport aux pouvoir-dire et aux savoir-dire, qui définissent selon une logique à découvrir des pouvoir-faire et des savoir-faire. » (Jamin, 1977 : 10) Dans la société occidentale contemporaine plutôt que le « non-dit », c'est le « non-dire » qui informe sur les articulations entre les structures de communication et de subordination. Le pouvoir d'un individu (ou d'un groupe) au sein d'une organisation (entreprise, couple...) est moins fondé sur un « pouvoir absolu » ou « pyramidal » que sur la volonté de placer une distance ou un « écran protecteur (...) entre ceux qui ont le droit de prendre une décision et ceux qui sont affectés par cette décision » (Crozier, 1995 : 95).
- 9 [Dans un système organisé par le secret,] ce qui importe, ce n'est pas tant l'acquisition d'un savoir caché que l'opération de masquage, l'affirmation de sa possession, la décision sociale, voire politique, de son droit d'usage. La nécessité imposée à tout initié de se taire et de savoir se taire – outre le fait qu'elle maintient une solidarité organique très forte, sorte de consensus en négatif, et outre le fait que ce qui doit être tu par quelques-uns peut être connu de tous – fait *socialement* exister le secret et partage l'univers social de la communication en dévoilant et en imposant tout un système de droits d'expression et de devoirs de rétention. Le secret intervient là comme repère et argument hiérarchiques. Son importance réside moins dans ce qu'il cache que dans ce qu'il affirme : l'appartenance à une classe, à un statut. (Jamin, 1977 : 13.)
- 10 Nos enquêté-e-s ont exprimé un « vouloir dire » en acceptant d'être interviewé-e-s. En effet, les individus inscrits dans un silence total ne nous sont pas accessibles et il est probable que leurs parcours et représentations se différencient sensiblement de ceux qui ont dévoilé leur secret à l'enquêtrice. Nous avons réalisé trente-neuf entretiens biographiques enregistrés¹⁰ : vingt femmes et dix-neuf hommes, considérés et se considérant comme hétérosexuels, en couple ou ayant été en couple (marié ou cohabitant¹¹) en même temps qu'ils ont ou avaient une relation sentimentale et sexuelle cachée¹². Les interviews

enregistrées sont d'une durée de trois à six heures, mais nombres d'échanges informels ont eu lieu avec les interviewé-e-s et nous les « suivons », pour plus de la moitié, depuis plusieurs années (échanges de courriers électroniques, appels téléphoniques, rencontres informelles). Nous avons retenu des personnes qui ont ou ont eu une relation extraconjugale de plus de deux ans, de manière régulière, avec des rencontres fréquentes (plusieurs fois par mois en moyenne). L'enquête n'aborde pas les situations dans lesquelles les amours clandestines ont donné naissance à des enfants¹³. Nous avons rencontré les interviewé-e-s prioritairement par réseaux personnels, expliquant à des collègues et des amis notre recherche de personnes vivant ou ayant vécu un amour clandestin qui serait prêtes à faire un entretien. Des appels au cours de conférences publiques ont été également lancés expliquant la démarche et les règles d'anonymat¹⁴. Certain-e-s enquêté-e-s ont été contacté-e-s par internet en suivant des blogues où ils racontaient leur vie cachée. Nombre d'échanges virtuels n'ont pas abouti sur une rencontre *de visu*, mais des personnes nous ont écrit durant plus de deux ans, régulièrement (parfois tous les jours pendant plusieurs mois) pour raconter leur histoire, leurs doutes, leurs souffrances ou leurs joies (une quinzaine d'histoires ont été recueillies de cette manière).

11 Les personnes interrogées appartiennent aux catégories sociales intermédiaires et supérieures. L'absence de disparités socioéconomiques significatives au sein de la population d'enquête est un effet de la construction du terrain et non pas un choix préalable. Par les réseaux de sociabilité, nous avons accédé prioritairement à des catégories sociales proches des nôtres. Par les forums et blogues internet, nous avons eu affaire à des individus qui non seulement sont familiers des modes de communication virtuels, mais aussi qui sont investis dans une « écriture de soi » aisée et ordinaire. Or, les dispositions à « se raconter » par l'écriture sont inégalement réparties dans le monde social, car elles sont en correspondance avec le capital culturel et scolaire. Notons enfin que le choix des interviewé-e-s et récits mis en évidence dans cet article relève d'un souci de représentativité au sens qualitatif, autrement dit, considérant que « chaque individu est porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif » (Michelat, 1975 : 232).

12 Les récits de vie sont construits selon les indications bien connues et largement explicitées de cette méthode en sociologie (Bertaux, 2016 [1997]). Les limites de l'analyse autobiographique sont celles que de nombreux sociologues ont soulignées (Bourdieu, 1986 ; Peneff, 1995) avec un suivi des règles de confidentialité particulièrement important. Face aux difficultés d'enquête inhérentes à l'objet lui-même, une analyse de blogues a été réalisée afin d'enrichir le matériau. Le traitement thématique concerne un corpus de textes élaboré à partir de six blogues¹⁵ durant deux ans (2011-2013) : quatre blogues de femmes mariées connaissant une relation amoureuse durable clandestine avec un homme marié et deux blogues d'hommes ayant une relation adultère durable (environ 300 billets pour chacun d'eux). L'ensemble de ces matériaux fonde les analyses présentées ici. Les propos relevés sur les blogues de manière anonyme (lorsque les auteurs n'ont pas été rencontrés) peuvent être rapprochés de romans, de fictions, de mises en scène¹⁶ et constituent à ce titre un matériau riche. Ils ne sont pas explicitement au centre de cet article, mais ils en constituent un arrière-fond¹⁷.

La « crise du milieu de vie ».

Discours et représentations

Une vie privée relativement insatisfaisante

13 Nous n'avons pas demandé explicitement aux interviewé-e-s pourquoi ils trompaient leur conjoint-e. Prenant acte du fait que les enquêté-e-s fournissent « la grille d'analyse qui leur semble la plus pertinente pour comprendre "leur cas" » (Lahire, 2002 : 32), nous souhaitons influencer le moins possible l'émergence de celle-ci dans les discours. Notre consigne de départ était « racontez-moi l'histoire de votre amour caché ». Femmes et hommes ont situé l'amorce de leur liaison dans un temps où leur vie amoureuse ou sexuelle ne les satisfaisait plus ou bien lors d'une « prise de conscience » que celle-ci ne les avait jamais satisfaits. Dans certains cas, d'autres problématiques existentielles liées au travail, à la santé ou à la famille intègrent également le temps (du récit) qui inaugure ce qui deviendra un amour clandestin durable. Dans les propos recueillis, le développement d'une relation amoureuse cachée est ainsi systématiquement rapporté à un contexte de vie privée perçu comme compliqué et une « rencontre avec soi ».

14 Les récits de deux amants interviewés séparément, Marie-Christine et Fabien, sont significatifs de cette représentation : que les individus aient connu leur partenaire caché à la suite d'une recherche volontaire, de manière involontaire ou bien qu'ils le connaissaient comme ami ou collègue avant qu'il ne devienne amant ou amante. Marie-Christine, une femme de 52 ans explique qu'elle aime son mari, qu'elle s'entend bien avec lui, qu'elle n'envisage pas de la quitter – bien qu'elle se soit posé la question dans les premières années de sa relation avec Fabien – mais qu'à un moment de sa vie, elle a eu le sentiment qu'une partie d'elle-même ne pouvait pas s'exprimer dans son couple.

Donc à ce moment-là, c'était l'année de mes quarante ans et je venais de porter un gros projet professionnel qui demandait un gros investissement physique et mental. C'était aussi le moment où mes enfants entraient dans l'adolescence. Et c'était le moment où j'ai eu le sentiment qu'il y avait toute une part de ma vie, de ce que j'étais, qui ne pouvait pas forcément s'exprimer... Même si la part qui s'exprimait était belle, sympathique, on faisait plein de choses avec mon mari, on rigolait ! Mais je pense qu'il y a ce projet professionnel... Et si je tire les petits fils, il y a eu des petits trucs. Par exemple, mon mari est venu voir le bâtiment sur lequel j'avais travaillé [elle est architecte] et il n'a vu que les défauts ! (rires) Bon, il est ingénieur, il a un œil très expert, mais sur le moment, je me suis dit "Est-ce qu'il comprend ce que je fais ?" Je pense que ça a été le truc. Je parle rarement du travail à la maison, mais il vit avec moi et je me suis dit "On vit sur deux planètes différentes !" (...) Et je pense que c'est à ce moment-là... Qui peut être corrélé avec le milieu de vie, je me suis dit "Bon, et maintenant ?" Et puis j'avais posté une petite annonce sur un site de rencontres... Et ce qui me caractérise aussi et qui ne changera jamais, c'est mon goût de la liberté, de pouvoir me réaliser à travers des rencontres diverses et puis là, il se trouve que c'est une rencontre masculine et qui au final a été au-delà du simple petit message. (Marie-Christine, 52 ans, architecte ; mariée depuis 27 ans ; deux enfants ; a une relation extraconjugale depuis 12 ans).

15 Fabien explique quant à lui qu'il voulait penser à autre chose qu'à sa vie de famille qui l'usait :

Bon, j'étais à la recherche d'un changement et puis moi j'ai posté un profil sur un site et j'ai répondu... Je crois que c'est moi qui ai répondu. Et puis au final, par le biais de l'écrit ça s'est très très bien passé (...) Je ne peux pas

parler de coup de foudre immédiat, mais notre première rencontre a consolidé le lien. Pour moi, c'était pas le coup de foudre, mais un truc bien, un truc bien solide. [*Vous disiez rechercher un changement. À quel type de changement songiez-vous ?*] Je cherchais l'aventure ! Ouais ! Quelques difficultés familiales qui existent toujours à ce jour : des problèmes de santé de ma femme. C'est très usant... Il faut être solide pour tout le monde. Je cherchais vraiment une aventure pour sortir du cadre familial, du cadre quotidien, histoire de me ressourcer (...), être quelqu'un d'autre. Pour moi, c'était vraiment sortir du cadre, pouvoir penser à autre chose, à quelqu'un d'autre, être quelqu'un d'autre. (Fabien ; 50 ans ; marié depuis 24 ans ; cadre supérieur dans une entreprise privée, deux enfants ; a une relation extraconjugale depuis 12 ans)

16 Les discours relient explicitement ce que les sociologues nomment « des crises d'identité » avec le développement d'une liaison. Mais la crise d'identité n'étant pas objectivable, on ne peut que suivre ici les subjectivités individuelles, car rien ne nous permet d'affirmer qu'un « soi authentique » existe objectivement aux côtés d'un « soi statutaire ». En revanche, on peut faire l'hypothèse qu'une représentation romantique de l'amour extraconjugal fonde cette idée. Comme le montre Paula Cossart, l'opposition entre un rôle tenu en public et une authenticité vécue dans sa relation clandestine procède de l'influence du discours romantique élaboré au XIX^e siècle qui range la passion du côté de la véritable nature des individus et les rapports sociaux de celui de la fausseté : « Un des traits des écrits des romantiques est l'affirmation que l'on ne découvre sa véritable nature que dans des passions comme celles qu'ils dépeignent. Un amour passionnel ne peut feindre : les deux amants sont contraints de se dévoiler l'un à l'autre. » (Cossart, 2002, p. 161.). Ainsi, la dialectique entre un soi public et un soi privé dans une relation adultère était déjà présente chez Adèle Schunck, une femme mariée vivant à la Cour, qui entretint, de 1824 à 1849, une liaison intense avec Aimé Pierre Marie Guyet de Fernex, un veuf, enseignant au collège royal Louis Legrand. Dans les lettres qu'elle envoie à son amant, Adèle écrit fréquemment qu'elle n'est pas elle-même lorsqu'elle est en société, que sa véritable identité s'exprime seulement dans sa vie amoureuse cachée. Le 14 octobre 1824, la jeune femme écrit : « Je ne veux pas me parer d'avantages que je ne possède pas. Je désire que vous connaissiez tous mes défauts, que vous lisiez, s'il se peut, dans mon âme tout ce qui s'y passe. » (Schunck et Guyet de Fernex, 2005 :161). Aimé, lui, écrit à Adèle qu'elle est la seule à le connaître vraiment, à tout savoir de son passé, de ses désirs et de ses rêves.

17 Se sentir authentiquement soi dans une relation amoureuse clandestine, par opposition à un rôle que la vie conjugale impose, n'est donc pas nouveau. La production sociale (*via* des institutions et des socialisations) d'aspirations à la construction d'une aire sociale d'autoréalisation individuelle échappant au contrôle direct des institutions a trouvé dans le modèle de l'amour romantique diffusé dès le XIX^e siècle : absolu, autosuffisant, exclusif, intemporel et unique (Shorter, 1977 [1975]), un espace privilégié de développement. La clandestinité amoureuse semble particulièrement à même, dans la mesure où elle échappe plus que l'union officielle aux institutions publiques, de constituer un terreau fertile pour le développement du sentiment d'être « authentiquement soi ». Cela étant, les discours recueillis ne mettent pas seulement en avant la sensation d'être « autre » avec son amoureuse ou son amoureux clandestin. Ils inscrivent aussi explicitement les amours cachées dans un âge conçu comme spécifique : celui du « milieu de vie ».

Un « milieu de vie » sexuellement différencié

18 La sensation d'un temps qui s'accélère, d'une vie qui commence à passer trop vite est présente dans les discours de nos interviewé-e-s ; particulièrement chez les hommes et spécifiquement en ce qui concerne leur potentiel sexuel. Lorenzo, journaliste de 44 ans ayant connu son épouse au cours de ses études, expliquait que pour lui, il lui restait environ quinze ans, peut-être vingt de vie sexuelle. Il a longuement expliqué sa crainte de vieillir et de ne plus pouvoir séduire ni satisfaire sexuellement une femme. Il ne voulait pas quitter sa conjointe, il tenait à elle, à leur vie, à ce qu'ils avaient construit, « comme on tient à une personne que l'on connaît depuis sa jeunesse », mais il ne voulait pas se priver de vivre encore un amour qui le transporte. Il avait, avant d'amorcer une liaison durable avec une de ses collègues (journaliste également, mariée avec des enfants), trompé quelques fois son épouse, occasionnellement, parce qu'une femme lui plaisait et qu'il ne voyait pas pourquoi il aurait laissé passer une occasion de « vivre un bon moment alors qu'il pouvait encore en profiter ». Il était assez fier de ses conquêtes et de ses performances sexuelles. Il fréquentait son amante depuis trois ans lorsque nous l'avons rencontré, après qu'il se soit exprimé sur un blogue.

19 Si les femmes associent, comme les hommes, les débuts de leur relation extraconjugale avec un moment de mise en question de soi et du couple, une envie de « vivre autre chose », elles ne se réfèrent cependant pas à une crainte du resserrement des possibilités de rencontres amoureuses ou sexuelles lié à leur âge.

[Helena parle de son amant] On a fait un cheminement sexuel ensemble. Je veux dire on s'est éclaté. C'est une liberté, vraiment. C'est très bon. C'est quelqu'un de très tendre, vraiment quelqu'un à l'écoute. Je suis redevenue vraiment une femme. C'est quelqu'un de très tendre, mais au lit c'est un vrai mec quoi. C'est intéressant (...) En tant que femme... Vous voyez de mon âge et tout... Le corps vieillit, je trouve génial de vivre ça ! (...) C'est n'importe quoi cette histoire de ménopause ! Moi je me sens plus libérée aujourd'hui des contraintes du corps que jeune ! (Helena, agent administratif à la retraite, 63 ans ; mariée depuis 41 ans ; un enfant ; a eu des amants occasionnels puis un amant depuis 8 ans)

20 Les propos de Helena rejoignent en partie ceux des femmes engagées dans des pratiques de sexualité collective : « L'assurance acquise dans cette "deuxième vie" n'est en général pas sans influence sur les comportements à l'extérieur : les femmes ayant développé leur capital de séduction ainsi valorisé dans ces espaces se disent plus sûres d'elles-mêmes en cas d'agression sexiste dans la rue, voire dans leur univers professionnel ou à domicile » (Combessie, 2015 : 14). Le temps compté des femmes n'est pas celui des hommes. Il est celui du « temps perdu » dans leur couple officiel et il est souvent générateur de souffrances (Garcia, 2015). Toutes nos interviewées souhaitent ou ont souhaité¹⁸ s'engager dans une nouvelle union avec leur amant, quel que soit leur âge. Cette sensation de « perdre son temps » en restant avec leur mari est au principe, avec d'autres facteurs, des séparations conjugales chez les femmes. Elles sont aussi au principe de séparations avec l'amant quand le même sentiment de ne « rien construire », ne « pas avancer » s'installe en elles. Alors que les hommes expriment le désir d'avoir « encore » la possibilité de connaître l'amour et la sexualité de manière intense, les femmes ont, elles, durant les premières années de la relation¹⁹ le désir de fonder un nouveau couple.

21 Le rapport au temps et à l'âge qu'expriment de manière sexuellement différenciée nos interviewé-e-s peut être rapporté à la construction sociale d'un temps d'invention récente : le « milieu de vie ». Depuis le milieu du XX^e siècle, on assiste à l'augmentation de la dissociation entre le moment de la cessation

d'activité professionnelle et celui de la sénescence, conséquence de l'allongement de la vie et notamment de la vie en bonne santé. Alors que dans les années 1950-1960, on prenait sa retraite à 65 ans et l'on pouvait encore escompter vivre en moyenne 13,4 ans pour les femmes et 10,4 ans pour les hommes, aujourd'hui, l'âge officiel de la retraite est de 60 ans et les femmes ont alors une espérance de vie de 26,9 ans ; les hommes, de 22 ans. La durée moyenne de la retraite a donc plus que doublé en un demi-siècle et comprend une « seconde maturité » (Gauchet, 2004) qui précède l'avènement du grand âge.

22 Cet âge que l'on peut nommer de manière vague « l'âge adulte », se caractérise par une multitude de limitations et de contraintes liées aux engagements sentimentaux durables impliquant le renoncement à des partenaires qui pourraient mieux convenir et les obligations de la spécialisation professionnelle qui impliquent, elles, de renoncer à des domaines d'activité pour lesquels les individus auraient plus d'inclinaison. Loin de vivre un élargissement des possibles ou un abaissement des contraintes existentielles, les adultes expérimenteraient, au contraire, un rétrécissement de leurs horizons sentimentaux et professionnels en conséquence d'un empilement de déterminations élaborées au cours de la jeunesse. L'horizon des quadragénaires et quinquagénaires est plus fermé que celui des individus entre 20 et 30 ans (Van de Velde, 2008) et les enquêtes menées sur les représentations des étapes de leur propre existence chez des individus âgés de 40 à 84 ans montrent que les âges situés entre 40 et 50 ans sont identifiés *a posteriori* comme étant des moments de changements intenses (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2007). Le « milieu de vie » peut ainsi se traduire chez certains individus par un sentiment de « crise existentielle ».

23 Hommes et femmes de notre enquête ont en commun de vouloir résister au poids des contraintes de l'âge adulte en s'octroyant à eux-mêmes, comme une récompense pour les efforts accomplis (fonder une famille, tenir ses engagements envers ses ascendants et descendants, envers un conjoint choisi de longue date, poursuivre une carrière professionnelle, ne pas « se laisser aller »...) ou comme une échappatoire, un amour qui élargit subjectivement un espace de possibles qui se réduit objectivement. Mais le « milieu de vie », signifie pour les hommes l'antichambre de la fin de la vie sexuelle (ou du moins de la vie sexuelle telle qu'ils l'ont vécue jusqu'à présent) alors que pour les femmes, il représente le préambule d'une éventuelle nouvelle vie amoureuse. À ces différences, s'ajoutent les représentations sexuellement différenciées de l'amour, du couple et de la famille.

La famille au cœur de l'extraconjugalité

L'amour de la famille

24 Au cœur des récits des individus pris dans une infidélité durable se trouvent les représentations de la famille. Elles constituent une thématique centrale dans les discours des interviewés des deux sexes. On la retrouve de manière grossière sur les blogues :

J'ai apprécié de passer cette journée avec mon mari. On n'arrêtait pas de parler ensemble. Il fait beau avec lui. Il existe une complicité formidable

entre nous. Tant de choses vécues ensemble, tant de joies et de peines partagées, tant d'expériences faites ensemble, tant de découvertes. Une vie riche derrière nous et une vie riche devant nous. De l'autre côté Steven [son amant] avec qui je partage des toutes petites parties de ma vie. Ces parties de ma vie comptent et je tiens à cet homme. Actuellement j'arrive bien à séparer ces deux vies, à ne pas laisser prendre l'une le dessus sur l'autre. Il faut être vigilant, je le sais bien. Mais pour le moment, j'arrive à jongler ainsi. Et ma vie ou mes deux vies (si on veut) me conviennent. » (Valérie ; 50 ans ; gérante d'une petite entreprise ; mariée depuis plus de 30 ans, trois enfants ; a une relation extraconjugale depuis trois ans)

- 25 Sur certains blogues, on donne une image conventionnelle du bonheur conjugal valorisant les années passées ensemble, la construction d'une famille, l'élaboration de projets (professionnels ou immobiliers) communs, le soutien mutuel, la réussite sociale du couple (mesurée au confort matériel et à la stabilité psychique et scolaire des enfants, à la santé des membres de la famille) et une sexualité considérée comme « épanouie ». Parfois, c'est plutôt une image en demi-teinte des maris ou des épouses qui est proposée. Les conjoints sont alors montrés comme de « bons maris » ou de « bonnes épouses », mais ils ne seraient pas à la hauteur des attentes sexuelles de leurs conjoints (les blogueurs et les blogueuses). Ils sont présentés comme des personnes ennuyeuses et ternes constituant un obstacle à l'épanouissement sexuel ou affectif de leur conjoint « infidèle ».

C'est une chose que je dois lui laisser, c'est que ma femme est particulièrement douce, féminine. J'aime beaucoup ça ! Le problème, c'est qu'au bout de 5-10 minutes, elle veut déjà arrêter [il est question des rapports sexuels dans un sauna].. "J'ai un peu mal aux jambes"... "j'ai trop chaud", "je suis un peu fatiguée, tout à l'heure si tu veux". Là, je suis devenu très nerveux, intérieurement. Je n'ai pas de souci à ce que ma femme n'ait pas envie, mais quand cela devient très régulier, là, j'en peux plus ! Surtout que l'endroit s'y prêtait à merveille. Pour une fois qu'on est sans les enfants, rien qu'à deux, pas chez nous... Elle fait ch... ! ! Ça, c'est la goutte qui a fait déborder le vase ! J'en peux plus ! » (Cyril ; 40 ans ; marié depuis 12 ans ; deux enfants ; cadre supérieur ; a une relation extraconjugale depuis 2 ans)²⁰.

- 26 Quelle que soit l'image du conjoint ou de la conjointe qui est proposée dans ces blogues, leurs auteurs des deux sexes valorisent la famille et le lien conjugal ainsi que sa « sublimation » dans les enfants. Il est rarement question de ces derniers, mais ils apparaissent parfois à l'occasion de la narration d'une sortie familiale. Ils ne sont jamais nommés ni vraiment décrits comme des personnes, ils sont beaucoup moins personnalisés dans les récits que le conjoint ou la conjointe du blogueur ou de la blogueuse. Les enfants sont présentés comme des fils ou des filles tenant merveilleusement bien leur rôle filial : aimants, épanouis, en bonne santé, en réussite scolaire... Ils sont mis en scène dans les images d'Épinal de la famille qui parsèment ces blogues.

Aujourd'hui, c'était journée de pêche. Papa Yannick s'est permis d'initier fiston à la pêche aux maquereaux sur le bord de la mer. Vous auriez dû voir l'image. Nos grosses cannes, les deux pieds dans le sable, nos casquettes bien enfoncées sur le coco et nos mouvements pas du tout fluides à essayer d'attraper ce délicieux poisson. Mon fils le plus vieux et moi avons eu un plaisir fou ». (Yannick, environ quarante ans ; marié ; deux enfants ; cadre supérieur ; a une relation extraconjugale depuis environ 2 ans).

- 27 L'amoralisme affiché et revendiqué sur ces blogues s'articule ainsi avec une défense des valeurs du mariage et de la famille. Ce discours promotionnel d'un modèle familial fondé sur les valeurs de responsabilité parentale, éducation des

enfants, rôle du père, union hétérosexuelle, stabilité des relations conjugales est proprement familialiste (Lenoir 2003 : 16). Qu'un discours amoral soit aussi porteur d'une morale familialiste n'est pas un fait inédit. Christine Détrez et Anne Simon (2005) ont montré que les romancières qui ont défrayé la chronique par l'usage d'un style pornographique pour exhiber leurs frasques sexuelles (Catherine Millet ou Bénédicte Martin par exemple) diffusaient la même *doxa*. L'amour de ces femmes pour leurs enfants ou leurs petits-enfants était souvent montré dans les quatrièmes de couverture comme si on voulait racheter une pratique jugée immorale par le dévouement aux enfants qui montrerait que « l'être véritable » de ces femmes est véritablement « bon ». Ainsi les blogues affichent à la fois un amoralisme en ce qui concerne les normes conjugales et sexuelles et un moralisme sur lesquels les différentes tendances familialistes (conservatrices ou libérales) s'accordent : responsabilité parentale, éducation des enfants, rôle du père, union hétérosexuelle, stabilité des relations conjugales.

28 Blogueurs et blogueuses contribuent ainsi à la valorisation éthico-sociale d'une manière d'être ensemble conçue comme « solidaire » (mais aussi structurée et hiérarchisée avec en tête de l'organisation le « père de famille ») et « familiale » qui renvoie aux représentations dominantes d'unité et d'unicité du groupe familial préservé du « monde extérieur ». Si le couple officiel n'est pas toujours dépeint comme étant gratifiant, la famille comme entité constituée des enfants et des parents est systématiquement présentée par les enquêtés (blogueurs, blogueuses ou interviewé-e-s) comme un écrin de perfections relationnelles, affectives, émotionnelles ; comme un havre de bonheurs simples et essentiels.

29 Qu'ils soient marié-e-s ou cohabitant-e-s, femmes et hommes expriment de l'amour pour la famille. Mais alors que pour les femmes celle-ci peut se recomposer avec un partenaire différent du père de leurs enfants ; les hommes envisagent difficilement la dissociation entre la mère de leurs enfants et leur famille. Louis a 59 ans, il est cadre supérieur, il a quatre enfants et des petits-enfants. Il a eu une relation clandestine avec Alix (33 ans ; cadre supérieur ; célibataire ; sans enfants) durant quatre ans. Alix a demandé à Louis de choisir entre leur histoire et son couple. Il a choisi son couple et Alix l'a quitté. Mais avant de se séparer, la jeune femme a souhaité que l'homme qu'elle aimait lui explique pourquoi il disait ne pas pouvoir quitter son épouse. Il lui répond : « ça la tuerait ». L'idée que l'épouse ne survivrait pas à une séparation ou du moins en ressentirait une profonde affliction apparaît régulièrement dans les propos des hommes que j'ai interviewés. Elle se conjugue avec l'idée que les enfants seraient eux aussi profondément affligés ou traumatisés par la séparation de leurs parents. Les pères d'enfants adultes évoquent quant à eux la tristesse qu'éprouveraient leurs petits-enfants ou futurs petits-enfants si leurs grands-parents étaient séparés. En somme, pour ces hommes, la séparation du couple parental est considérée comme « impossible » tant elle serait à la source de malheurs familiaux. On a affaire à une représentation de la division familiale comme « étant un malheur au principe de tous les malheurs » (Lenoir, 2003 :45) caractéristique de l'idéologie familialiste (Lenoir, 2003). Ainsi, l'engagement familial constitue le principal registre de justification du maintien de la relation officielle chez les hommes. Ils se définissent comme « fidèles dans l'infidélité » : être fidèle, dans cette optique, c'est tenir ses engagements familiaux envers et contre tout et surtout contre ses désirs personnels.

Je suis fidèle puisque je ne la quitte pas. Notre projet, ce sont nos enfants et je me suis engagé dans ce projet. Je n'ai plus vingt ans, je ne peux pas faire ce que je veux. Pour un homme, on m'a appris ça, il est important de tenir ses engagements et on ne laisse pas une femme envers laquelle on s'est engagé. Ce que je fais avec mon sexe ne regarde que moi, ce que je fais

avec mon cœur aussi. Mais je tiens mes engagements (Christophe ; 48 ans ; cadre supérieur dans une entreprise privée ; en couple cohabitant depuis 28 ans ; 2 enfants ; a eu une relation extraconjugale depuis 4 ans).

- 30 Le registre de justification auquel fait appel cet enquêté s'enracine dans un modèle conjugal où l'engagement moral dépasse les désirs et les volontés individuelles, les différends entre les époux et même l'amour entre ces derniers. Cette conception de l'union matrimoniale a dominé la culture occidentale, sous différentes formes, jusqu'au dernier tiers du XX^e siècle (Ariès et Duby, 1986 ; Flandrin, 1982). Christophe a incorporé ce « code de l'honneur » qui n'écarte pas la possibilité d'obtenir des satisfactions sexuelles en dehors du couple officiel. Il revendique son adhésion à un modèle de couple transmis par ses parents qui préconise la stabilité de la famille et la responsabilité masculine en la matière.

Je ne me voyais pas dire à mes enfants, "je quitte votre mère parce que j'aime une autre femme". Si la vie avait été insupportable avec ma femme, je pense que je l'aurais fait. Mais ce n'était pas le cas. Je n'attendais plus que ma femme et moi nous aimions. J'avais trouvé l'amour avec mon amante d'un côté et je pouvais continuer avec ma famille de l'autre côté. Ce n'était pas l'idéal, mais c'était la meilleure manière pour moi de tenir mes engagements sans renoncer à vivre [...] Quitter mon épouse pour mon amante n'était pas une bonne idée. » (Christophe).

- 31 Hervé explique lui aussi l'importance que revêt à ses yeux la stabilité familiale.

[*Qu'est-ce que ta famille représente pour toi ?*] Stabilité. Sécurité, stabilité. Sécurité, le côté sécurité mentale par rapport à l'environnement qu'on a aujourd'hui, la peur du lendemain. On a construit quelque chose, on était jeune, on a eu, comme tout le monde, des soucis, on en a bavé, on a tout ce qu'on a, on nous a rien donné. (...) On a des amis qui vont bien, on a des enfants qui vont bien, qui sont charmants, qui réussissent bien, qui sont bien dans leur tête, voilà. On a un cocon d'amis, la famille, enfin voilà quoi. Moi, je me dis aujourd'hui "Pourquoi je la quitterais ?" [il fait référence son épouse]. Franchement, pourquoi ? Pour faire quoi ? Pour trouver peut-être quelqu'un qui va m'emmerder toute la journée ? (rires). Non, mais vraiment ? ! Ma femme, elle est facile à vivre. Moi, je suis facile à vivre. On ne s'engueule jamais. Jamais. On sait les points importants. On sait ce qu'on ne veut pas, surtout. » (Hervé ; 40 ans, en couple avec la même femme depuis 26 ans [marié depuis 20 ans] ; deux enfants ; gérant d'une petite entreprise ; a eu une relation extraconjugale durant 2 ans)

- 32 Les hommes que nous avons interviewés appartiennent aux catégories sociales intermédiaires et supérieures et sont dotés d'un capital scolaire relativement important (ils sont tous diplômés de l'enseignement supérieur). Ils expriment tous, quel que soit leur milieu d'origine et leur situation conjugale, des normes et des valeurs marquées par une représentation de la masculinité fondée sur la figure du « chef de famille », maître de son foyer, et responsable du confort matériel de sa famille, conçue comme indissoluble. Ainsi, lorsqu'au fil de l'histoire conjugale, le modèle du couple idéal contemporain autosuffisant et censé apporter aux partenaires toutes les satisfactions intimes se confronte à la baisse des désirs entre les partenaires ou plus largement de leurs échanges intimes, les idéaux conjugaux et familiaux masculins se tournent implicitement vers un modèle plus ancien du couple (érigé au XIX^e siècle). Il induit la possibilité morale pour les hommes de rechercher des satisfactions sexuelles et amoureuses hors du foyer sans mettre celui-ci en question. Soulignons que les discours et pratiques des hommes en couple hors mariage ne se distinguent pas de ceux des hommes mariés. La « famille indissoluble », que l'on soit marié ou en couple dit « libre » est, chez tous ces hommes pris dans une double vie, un

modèle positif et prégnant.

Les représentations genrées de la famille : ressort de l'extraconjugalité durable

- 33 La famille, bien que profondément transformée depuis les années 1960, constitue une valeur morale, symbolique et matérielle supérieure aux autres (amour, amitié, travail, loisirs...) pour une majorité écrasante d'individus. L'enquête « Histoire de Vie » menée par l'INSEE en 2003 souligne que plus de 80 % des hommes et des femmes citent la famille comme thème leur correspondant le mieux, largement devant « le métier et les études », les « amis » ou les « loisirs » qui regroupent entre 30 % et 40 % des réponses.²¹ Le sentiment le plus fort d'identification à la famille se retrouve chez les personnes qui ont entre 30 et 44 ans. Ce sentiment est peu différencié selon le sexe. En revanche, le niveau d'études et le statut socioprofessionnel le nuancent sensiblement chez les femmes.
- 34 Celles qui occupent des hauts postes se caractérisent en effet par des identifications professionnelles qui concurrencent les identifications familiales élaborant un « je » autonome délié partiellement de leurs statuts familiaux. Les femmes de classes populaires ou ne travaillant pas s'identifient majoritairement, quant à elles, par rapport à leur rôle de mère. Leur identité sociale féminine est en effet chevillée à la maternité. En ce qui concerne les hommes, contrairement aux femmes, l'absence d'emploi est synonyme de distanciation par rapport aux valeurs familiales. Olivia Samuel (2008) interprète ces différences sexuées notamment par le fait que les femmes occupant de hauts postes ont en commun avec les hommes sans emploi d'être moins souvent en couple et sans enfants que les femmes sans emploi ou ayant des postes peu qualifiés et les hommes actifs.
- 35 Mais nous devons surtout noter ici que d'une manière générale les femmes privilégient un double registre d'identification, celui de mère et celui de femme alors que les hommes se définissent davantage par rapport à leur rôle de père et de partenaire conjugal. En effet, les femmes ont une grande propension à revendiquer une identité autonome (« je suis avant tout une femme ») alors que les manières de se définir des hommes sont peu dégagées des rôles familiaux, notamment de la paternité. Les rôles et statuts de père constituent ainsi un socle important d'élaboration de leur identité sociale dans la mesure où leur statut socioprofessionnel est assuré. Assignées prioritairement à leurs rôles sociaux « en tant que femmes » (mères, épouses, filles...), les femmes actives et fortement dotées scolairement semblent devoir affirmer d'autres appartenances qui vont de soi pour les hommes, mais pas forcément pour elles. La distanciation subjective par rapport à la famille peut ainsi s'expliquer, en partie du moins, par la volonté des femmes de ne pas se cantonner aux rôles traditionnellement féminins. Chez nos enquêtées, cela se traduit par une valorisation de la famille, certes, mais surtout par une valorisation bien supérieure de l'amour conjugal, autrement dit « nous amoureux » (Pagès, 2008) qui caractérise le couple contemporain : « pour moi, il y a le couple au centre et autour la famille. Mais c'est le couple qui est central : les enfants, la famille, sont la conséquence du couple » (Anne ; 47 ans ; médecin ; mariée depuis quinze ans ; un enfant ; six ans de relation clandestine).
- 36 Certains hommes annoncent à leur amante dès les premiers jours, les premières semaines ou premiers mois de la relation qu'ils ne quitteront pas leur épouse. L'inscription irrévocable de la relation dans la clandestinité relève systématiquement d'un positionnement masculin qu'il soit explicité ou non²². La

marge de manœuvre des femmes consiste alors à choisir entre poursuivre la relation selon les conditions fixées par l'amant ou bien y mettre fin. Face à ce dilemme, celles dont j'ai recueilli les discours ont toujours préféré poursuivre (durant quelques années du moins)²³ tout en imaginant, pour la plupart, que le pacte initial pourrait être révisé ultérieurement. Seules les femmes qui ont connu leur amoureux caché à une époque où le divorce était moins courant qu'aujourd'hui ont immédiatement intégré l'idée que leur amant ne quitterait pas sa femme. Elles ont aussi inscrit volontairement leur liaison dans la durée, demandant, en contrepartie de l'ombre, une attention de la part de l'homme supposant une disponibilité conséquente, des contacts fréquents et un comportement romantique. Pour les femmes ayant entre 40 et 50 ans environ, le divorce est en revanche envisageable voire souhaitable pour « sortir de la double vie ». Le parcours de Claudia est caractéristique de celui de femmes qui ne supportent plus de vivre leur amour dans la clandestinité alors que cela ne représente pas un problème pour leur amant marié :

Pendant longtemps, je n'ai pas eu de relations sexuelles avec cet homme, j'étais très croyante et pratiquante [catholique], on sortait, on discutait. J'ai dû arrêter une trentaine de fois pour retomber à chaque fois dans cette relation qui était tout ce qu'il y a bien dans une relation : on n'a pas le train-train... (...) J'ai vécu six années tumultueuses avec une relation extraconjugale en voulant sans arrêt l'arrêter, la transformer en amitié pour rester compatible avec les codes judéo-chrétiens de notre société. Après 25 de vie commune, j'ai fini par quitter mon mari et ma famille. La culpabilité m'assaillait, je me trouvais malhonnête de rester avec mon mari sans arriver à lui apporter l'amour qu'il me portait (...) En quittant la maison, la culpabilité n'était plus du tout là. C'était le plaisir, c'était une relation magnifique, des moments inoubliables. J'acceptais le fait qu'il soit avec quelqu'un d'autre, j'acceptais que probablement il avait d'autres amies à côté, j'acceptais. L'envie de cette personne était plus grande que tout (sourire). Elle l'est encore. Encore après huit ans ! Je me demande si je ne suis pas un peu débile (rire). J'accepte ça, j'encaisse ça. (Claudia ; 46 ans ; enseignante ; trois enfants ; a été mariée quatorze ans [25 ans en ménage avec son ex-mari] ; a eu une relation extraconjugale durant 6 ans qu'elle poursuit après son divorce)

37 Les situations dans lesquelles, après plusieurs années de relation cachée, une femme quitte son conjoint alors que son amant poursuit, lui, sa relation officielle ne sont pas rares. Dans les situations où femme et homme maintiennent leur couple officiel, on remarque que les premières adhèrent progressivement aux valeurs familialistes défendues par leurs amants au détriment de leur idéal de couple amoureux officiel, considérant au final que la dissolution des familles entraînerait des problèmes insurmontables et que leur amour en serait terni. Au fil des ans, la perdurance d'une situation duale se traduit ainsi par l'abandon chez les femmes de toute rêverie de « vie à deux » (fréquente durant les premières années). Les femmes, chemin faisant, s'inscrivent alors durablement dans un « statut » de maîtresse qu'elles explicitent comme tel. La relation s'institue et passe, dans l'esprit des principaux concernés de « transitoire » à « installée » : les rôles se définissent, se figent, les pratiques, les discours également. Progressivement se met en place un couple clandestin avec une « culture propre » et pour lequel le terme « aventure » semble de moins en moins adéquat. Au cours des années, les tiraillements internes (culpabilité, sensation de devoir faire « un choix », doutes, souffrances des femmes...) s'estompent.

Conclusion

38 Comme l'explique Eva Illouz, « Quand la contrainte, les tabous sur le choix du conjoint sont levés, il y a tout à coup un grand nombre de choix sexuels. La psychologie aidant, la rencontre amoureuse va donc se vivre de plus en plus comme un choix. Le sujet doit identifier la personne qui lui convient parmi un grand nombre de choix possibles, et il doit comprendre les raisons mêmes de son choix, les justifier, les légitimer en ayant recours à un savoir psychologique. » (Carnevali et Coccia, 2013 : 118). Avec le capitalisme, les individus ont été libérés de l'autorité parentale qui les contraignait à choisir un conjoint en tenant compte des contraintes économiques qui pesaient sur la famille. Déchargés subjectivement de cette dernière, les individus ont ainsi le sentiment de choisir librement, selon leurs sentiments, des conjoints. Le choix de ces derniers est perçu comme le droit au choix, comme une des grandes libertés acquises dans notre société. Cela explique en partie la succession des unions amoureuses (Garcia et Maillard, 2007). En effet, on a affaire à un idéal amoureux quasi inaccessible qui implique de « recommencer inlassablement à en constituer un nouveau [couple] pour tenter encore une fois de répondre à ce qui peut apparaître comme une injonction sociale contradictoire : se réaliser de façon autonome dans un rapport hégémonique à son conjoint, pourtant pensé comme étant un partenaire. » (Neyrand, 2016 : 22). Mais même si la succession des unions et désunions est la forme la plus légitime et d'apparence la plus moderne de « chercher l'amour » et de « se trouver », la possibilité de changer de partenaire n'a pas mis fin à celle d'apparence plus archaïque et moralement plus condamnée, d'avoir des liaisons amoureuses cachées.

39 L'idée d'un « soi authentique » révélé dans l'amour clandestin est très présente dans les discours des individus pris dans une double vie et faisant partie des catégories sociales où l'individualisme travaille le plus fortement les représentations de soi. Cela ne préjuge pas, cependant, de l'existence objective de ce « soi ». Mais au-delà de la contextualisation de l'individualisme dans les doubles vies, notre recherche montre qu'elles sont le produit d'une organisation genrée de la vie privée où les valeurs de familialistes portées par les hommes prévalent sur le modèle du couple conjugal amoureux et autosuffisant. L'idée de famille chez les hommes infidèles renvoie prioritairement à la parentalité, quel que soit l'âge des enfants (enfants en bas âge ou enfants adultes) et au « bonheur familial » qui serait perdu à tout jamais en cas de séparation avec l'épouse. En revanche, bien qu'elles s'engagent dans des amours clandestines, comme les hommes, dans des moments de « crises d'identité », les femmes adhèrent prioritairement au modèle amoureux contemporain où la parentalité peut être séparée de la conjugalité. Elles abandonnent progressivement l'idée que ce couple doit conduire à une officialisation de l'union. Certaines en viennent à réviser leur conception du couple et de la famille et maintiennent leur union officielle. D'autres mettent fin à cette dernière afin de vivre pleinement leur amour tout en acceptant (l'idée de « respect des choix de leur amant » est souvent soulignée par ces interviewées) que leur aimé poursuive sa vie familiale et conjugale. Au final, la prise en compte de la durée des infidélités permet de mettre à jour la dimension socio-genrée de l'amour extraconjugal. Il est travaillé par les logiques de l'individualisation, les représentations romantiques de l'amour ainsi que par le familialisme.

Bibliographie

Alison R. et B.J. Risman. 2013. « A double standard for "Hooking Up" : How far have we come toward gender equality ? », *Social Science Research*, vol. 42, no 5, p. 1191-1206.
DOI : 10.1016/j.ssresearch.2013.04.006

- Ariès P. et G. Duby. (dir.). 1986. *Histoire de la vie privée*, Tome III « De la Renaissance aux Lumières », Paris, Éditions du Seuil.
- Arnaud S. 2007. « Analyse économique du droit au respect de la vie personnelle : application à la relation de travail en France », *Revue internationale de droit économique*, t. XXI, no 2, p. 129-156.
DOI : 10.3917/ride.212.0129
- Bajos N. et M. Bozon. (dir.) 2008. *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.
- Beltzer N. et M. Bozon. 2006. « La vie sexuelle après une rupture conjugale. Les femmes et la contrainte de l'âge », *Population*, vol. 61, no 4, p. 535-551.
- Berger P. et H. Kellner. 2007 [1964]. « Le mariage et la construction sociale de la réalité », *Idées*, no 150, décembre, p. 57-67.
- Bertaux D. 2016 [1997]. *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, coll. 128.
- Blöss T. 2002. « L'individualisme dans la vie privée mythe ou réalité ? », *Revue Projet* vol. 3, no 271, p. 71-80.
DOI : 10.3917/pro.271.0071
- Bourdieu P. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P. 1986. « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, p. 69-72.
DOI : 10.3406/arss.1986.2317
- Bozon M. 2001. « Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, no 41-42, p. 11-40.
DOI : 10.3917/soco.041.0011
- Buisson G. et A. Lapinte. 2013. « Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... » [en ligne], INSEE Première, no 1435, p. 1-4, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1435
- Carnevali B. et E. Coccia. 2013. « La liberté organisée de l'amour entretien avec Eva Illouz », *Diogène*, vol. 1, no 241, p. 115-120.
DOI : 10.3917/dio.241.0115
- Combessie Ph. 2014. « Pluripartenariat (le) », dans *Dictionnaire des sexualités* de J. Mossuz-Lavau, Paris, Robert Laffont, p. 655-656.
- Combessie Ph. 2015. « L'argent en milieu « libertin » : entre mise en scène et occultation. Jeux de séduction et mobilité sociale au féminin », *Terrains/Théories*. <http://teth.revues.org/422>
- Cossart P. 2002. « Usages de la rhétorique romantique : l'expression épistolaire du sentiment amoureux adulte (1824-1849) », *Sociétés & Représentations*, no 13, p. 151-164.
- Crozier M. 1995. *La Société bloquée*, Paris, Éditions du Seuil, « Points Essais ».
- Dafflon Nouvelle A. (dir.) 2006. *Filles-garçons : socialisation différenciée ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, « Vies sociales ».
- Dayan-Herzbrun S. 1982, « Production du sentiment amoureux et travail des femmes », *Cahiers internationaux de sociologie*, no 72, p. 113-130.
- de Singly F. 1996. *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- de Singly F. 2017. *Double je. Identité personnelle et identité statutaire*, Paris, Armand Colin.
- de Singly F. et F. Vatin. 2005. « Avoir une vie ailleurs : l'extra-conjugalité », dans *Libres ensemble* sous la dir. de F. de Singly, Paris, Nathan, p. 195-218.
- Détrez C. et A. Simon. 2005. « L'idéologie du familialisme chez les romancières contemporaines », *RILUnE*, no 1, p. 15-28.
- Diter K. 2015. « "Je l'aime, un peu, beaucoup, à la folie... pas du tout !" La socialisation des garçons au sentiment amoureux », *Terrains & travaux*, no 27, p. 58.
- Elias N. 1985 [1969]. *La Société de cour*, Paris, Champs Flammarion.
- Elster J. 1985. *The Multiple Self*, Cambridge University Press.
- Flandrin J.-L. 1982. « La vie sexuelle des gens mariés dans l'ancienne société », *Communications*, no 35, p. 102-115.
DOI : 10.3406/comm.1982.1526
- Gauchet M. 2004, « La redéfinition des âges de la vie », *Le Débat*, no 132, p. 27-44.

DOI : 10.3917/deba.132.0027

Garcia M-C. 2011. « Les pratiques clownesques à l'épreuve de la féminité », *Sociologie de l'art. Opus*, no 17, p. 45-58

Garcia M-C. 2015. « Le genre de la souffrance amoureuse », *Pensée plurielle*, vol. 1 no 38, p. 123-141

DOI : 10.3917/pp.038.0123

Garcia M-C. 2016. *Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

Garcia V. et C. Maillard. 2007. *Satisfaits ou divorcés. Partir ou rester ?*, Toulouse, Milan.

Grelley P. 2007. « Sociologie d'un sentiment. Bibliographie raisonnée de l'approche sociologique de l'amour », *Informations sociales*, no 8, p. 138-146.

Hall E.T. 1971 [1966]. *La dimension cachée*, Paris, Éditions du Seuil.

Houel A. 2007. « Les contradictions de l'adultère féminin. Souffrance et plaisir dans la vie amoureuse », *Le Journal des psychologues*, no 249/6, p. 20-24.

Illouz E. 2012 [2011], *Pourquoi l'amour fait mal : l'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Éditions du Seuil.

Jamin J. 1977. *Les Lois du silence : essai sur la fonction sociale du secret*, Paris, François Maspero

Lahire B. 2002. *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.

Lalande A. 2002. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF.

Lalivé d'Épinay C. et S. Cavalli. 2007. « Changements et tournants dans la seconde moitié de la vie », *Gérontologie et société*, 2 n° 121, p. 45-60.

Lenoir R. 2003. *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Éditions du Seuil, « Liber ».

Le Van C. 2010. *Les quatre visages de l'infidélité en France. Enquête sociologique*, Paris, Payot.

Michelat G. 1975. « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, 16-2. p. 229- 247.

DOI : 10.2307/3321036

Janine Mossuz-Lavau. 2002. *La vie sexuelle en France*, Paris, La Martinière.

Neyrand G. 2016. « La conjugalité contemporaine, une nouvelle façon de penser le lien », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 25.

DOI : 10.7202/1039506ar

Nagy V. 2005. « L'adultère, miroir du mariage Les trois niveaux du devoir de fidélité », *Informations sociales* n° 2, p. 76-83.

Pagès M. 2008. *L'amour et ses histoires, une sociologie de l'expérience amoureuse*, Paris, l'Harmattan.

Peneff. J. 1995. « Entretien biographique et rapports de classe », *Current Sociology*, vol. 43, no 2/3, p. 53-59.

DOI : 10.1177/001139295043002007

Rigaux F. 1990. *La protection de la vie privée et des autres biens de la personnalité*, Bruxelles-Paris, Bruylant-L.G.D.J.

Roussel L. 1980. « Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux », *Population*, n° 6, Ined, p. 1025-1040.

DOI : 10.2307/1532681

Samuel O. 2008. « "Moi, ma famille". Identification et rôles familial et social », *Informations sociales*, 2008/1 n° 145, p. 58-67.

Scott J.W. 1986. « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, Issue 5, p. 1053-1075.

DOI : 10.2307/1864376

Shorter, E. 1977 [1975]. *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil.

Simon R.W. 2004, « Gender and emotion in the United States : Do men and women differ in self-reports of feelings and expressive behavior ? », *American Journal of Sociology*, p. 1137-1176.

DOI : 10.1086/382111

Schunck A. et A. Guyet de Fernex. 2005. *Vingt-cinq ans d'amours adultères :*

correspondance sentimentale, 1824-1849, Cossart P. (éd.), Paris, Fayard, 2005.

Schweisguth E. 2010. « Changement des valeurs et changements politiques » dans *L'individualisation des valeurs*, sous la direction de P. Bréchon et O. Galland, Paris, Armand Colin, p. 177-196.

Thomas W. I. et D. Swain Thomas. 1928. *The Child in America : Behavior Problems and Programs*, New York, Alfred A. Knopf.

Van de Velde C. 2008. *Devenir Adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, coll. « le lien social ».

Vatin F. 2000. *L'infidélité conjugale comme réponse à un problème identitaire dans le couple*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris V.

Westin A.F. 1967. *Privacy and Freedom*, New York, Atheneum.

Notes

1 L'individualisation concerne un processus socio-historique – lié au développement du capitalisme et de la démocratie – de construction de l'individu comme sujet. Il ne fait pas l'objet d'une datation précise, ni d'une chronologie linéaire mais son amorce est située au XVI^e siècle (Elias, 1985 [1969]) avec un déploiement au XIX^e et une accélération depuis quelques décennies caractérisée par l'injonction sociale à « être soi ».

2 La thèse de François de Singly à propos des identités personnelles et statutaires chez l'individu occidental contemporain est développée dans son ouvrage *Double je. Identité personnelle et identité statutaire* (2017)

3 L'usage de l'expression « double vie » ne doit pas laisser penser qu'il existe une égalité entre les relations : « car seule l'une des vies est visible et notoire » (Bozon, 2001 : 33)

4 Le genre est ici mobilisé comme catégorie d'analyse permettant d'observer les processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes (Cf. Scott, 1986).

5 Le 17 décembre 2015, la haute juridiction française a entériné une évolution jurisprudentielle notable en jugeant que « l'infidélité conjugale » n'était plus « contraire à la représentation commune de la morale » bien que « l'obligation de fidélité » figure clairement dans l'article 212 du Code civil (« les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance »).

6 En 2011, en France métropolitaine, 32 millions de personnes majeures déclarent être en couple, 72 % d'entre elles sont mariées et partagent la même résidence que leur conjoint, de sexe différent. 7 millions sont en union libre et 1,4 million sont pacsées (Buisson, Lapinte, 2013).

7 Comme l'explique Janine Mossuz-Lavau (2002), pour certaines personnes, pour qu'il y ait infidélité, il faut qu'il y ait pénétration (la fellation et autres masturbations n'étant pas toujours considérées comme telles), pour d'autres personnes, il faut qu'il y ait des sentiments.

8 Nous avons écarté les couples légitimes ou clandestins homosexuels qui auraient supposé des analyses spécifiques et notamment la possibilité (que nous n'avons matériellement pas) d'augmenter sensiblement le nombre de nos enquêtés pour produire des analyses pertinentes. Nous avons également écarté les individus qui entretenaient plusieurs relations clandestines parallèlement, pour les mêmes raisons.

9 « Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé. » (Article 9 du Code civil).

10 Le corpus inclut les entretiens mobilisés pour un premier volet de la recherche (Garcia, 2016) et un deuxième volet visant à enrichir le matériau initial.

11 Quatre hommes et trois femmes sont (ou ont été au moment de la double vie) en cohabitation hors mariage.

12 Nous avons également un corpus d'entretiens réalisé avec des femmes célibataires maîtresses d'hommes mariés mais ils ne seront pas abordés dans le cadre de cet article.

13 Nous avons écarté ces situations qui impliquent des analyses sur les filiations qui complexifient notre objet sans pour autant être suffisamment nombreuses dans notre corpus pour en extraire des comparaisons pertinentes avec des situations « sans enfants ».

14 Les prénoms, lieux, âges, nombre d'enfants, professions et dates ont été changés tout

en restant cohérents avec la réalité d'un point de vue sociologique (par exemple la profession correspond à une même PCS, les prénoms à une même génération et même milieu social, etc.).

15 Dans l'enquête générale sont également inclus six blogs de femmes célibataires maîtresses d'hommes mariés.

16 Soulignons que François de Singly a élaboré une théorie de l'identité individuelle dans le couple, dans son ouvrage *Le soi, le couple et la famille* (1996), à partir d'un matériau exclusivement constitué de romans et de films. Une telle démarche ne peut être considérée comme identique à l'enquête de terrain à proprement parler mais elle permet de dégager des discours sociaux typifiés.

17 Les discours tenus anonymement ou sous pseudonyme, sans confirmation d'identité ne peuvent être mobilisés au même titre que les entretiens ou des textes produits par des individus que nous avons rencontrés (blogueurs ou blogueuses)

18 Héléna et deux autres interviewées n'expriment pas ce souhait (actuel ou passé) concernant l'amant actuel mais elles ont eu une relation extraconjugale antérieure où elles disent avoir souhaité vivre avec leur amant. L'échec de ce projet avec un autre homme est une expérience douloureuse qui les conduit à renoncer d'emblée à ce désir dans la relation actuelle.

19 Le projet de fonder un nouveau couple avec l'amant s'estompe au fil du temps (comme nous le verrons), au bout de deux ou trois années généralement.

20 Ce blogueur a été interviewé.

21 Enquête « Histoire de vie – Construction des identités », Paris, INSEE, 2003. En conclusion au questionnaire (8 403 personnes interrogées), les enquêtés étaient invités à répondre à la question suivante : « Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ? » Ces thèmes étaient : « 1. Votre famille ; 2. Les lieux auxquels vous êtes attaché ; 3. Votre métier, votre situation professionnelle, vos études ; 4. Vos amis ; 5. Une passion ou une activité de loisirs ; 6. Votre physique ou votre apparence ; 7. Un problème de santé, un handicap ; 8. Vos origines géographiques ; 9. Vos opinions politiques ou religieuses ou vos engagements ; 10. Rien de tout cela ».

22 Nous avons rencontré et interviewé plusieurs couples d'amants séparément et très souvent la femme croyait en une possibilité d'union officielle avec son amant alors qu'il était clair pour ce dernier qu'il n'en était nullement question.

23 Plusieurs femmes ont poursuivi leur relation sentimentale avec un homme marié même lorsqu'elles-mêmes avaient quitté leur conjoint au cours de la liaison. Certaines l'ont poursuivie un, deux ou trois ans et y ont mis fin. D'autres ont poursuivi cette relation (avec souvent des ruptures de plusieurs mois).

Pour citer cet article

Référence électronique

Marie-Carmen Garcia, « L'infidélité conjugale : individualisation de la vie privée et genre », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 29 | 2018, mis en ligne le 15 mai 2018, consulté le 08 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/efg/1893>

Auteur

Marie-Carmen Garcia

Professeure des Universités, Université Paul Sabatier Toulouse 3, CreSco (Centre de Recherches Sciences Sociales Sport et Corps), Centre Max Weber (UMR 5283), marie-carmen.garcia@univ-tlse3.fr

Droits d'auteur



Enfances Familles Générations est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

